

COMMUNE DE HUSSEREN-WESSERLING

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MAI 2016

Sous la présidence de Monsieur Raymond AST, 1^{er} Adjoint

<u>Nombre de conseillers élus :</u>	15
<u>Nombre de conseillers en fonction :</u>	13
<u>Nombre de conseillers présents :</u>	12

- Mme Jeanne STOLTZ-NAWROT	Maire	absente excusée, proc. à R. AST
- M. Raymond AST	1 ^{er} Adjoint	
- M. Claude LENDARO	2 ^e Adjoint	
- M. Gérard STERKLEN	3 ^e Adjoint	
- Mme Isabelle HOFSTETTER	Conseillère Municipale	
- Mme Clélia RODRIGUES	Conseillère Municipale	
- M. Hervé BINDLER	Conseiller Municipal	
- M. Jean HERRGOTT	Conseiller Municipal	
- M. Claude BURGUNDER	Conseiller Municipal	
- Mme Michèle FISCHER	Conseillère Municipale	
- Mme Isabelle MIERAL	Conseillère Municipale	
- M. Christophe PEDUZZI	Conseiller Municipal	
- M. Thierry CORDIER	Conseiller Municipal	

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2016
3. Révision des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
4. Adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
5. Chasse : lot intercommunal n° 1 du Chauvelin
6. Divers
 - A. Emploi de jeunes pour travail saisonnier
 - B. Intervention diverse

Mme Jeanne STOLTZ-NAWROT, Maire, étant hospitalisée, la séance est placée sous la présidence de M. Raymond AST, 1^{er} Adjoint.

M. Raymond AST souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 h.

Il fait savoir que Mme le Maire souhaite bon courage à l'équipe municipale dont elle est fière.

POINT N° 1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Claude BURGUNDER comme secrétaire de séance.

POINT N° 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2016

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par M. Raymond AST et adopté à l'unanimité.

POINT N° 3 – Révision des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

Vu les articles L.5211-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n° 99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 29 février 2016.

Considérant les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté, par délibération du 29 février 2016, les statuts révisés ;

M. Raymond AST, 1^{er} Adjoint, propose au Conseil Municipal d'approuver les nouveaux statuts révisés du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **émet un avis favorable** sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 29 février 2016,
- **demande** à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

POINT N° 4 – Adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

Vu les articles L.5211-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n° 99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé du 25 février 2016 demandant l'adhésion au Syndicat pour la compétence « électricité » ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 29 février 2016 ;

Considérant qu'il est de l'intérêt des deux parties que la Communauté de Communes de la Vallée de Villé adhère au Syndicat afin de lui transférer sa compétence d'autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 29 février 2016, l'extension du périmètre du Syndicat à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé ;

M. Raymond AST, 1^{er} Adjoint, propose au Conseil Municipal d'approuver l'adhésion au Syndicat de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **émet un avis favorable** à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé,
- **demande** à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition et le périmètre du Syndicat.

POINT N° 5 – Chasse : lot intercommunal n° 1 du Chauvelin

M. Joseph RICCI, Président de l'Association des Chasseurs du Chauvelin, adjudicataire du lot intercommunal n° 1 "Chauvelin", sollicite l'agrément d'un nouvel associé, à savoir :

- M. Christophe ADAM, domicilié à BITSCHWILLER-LES-THANN, 65 A rue des Vosges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, au vu des pièces réglementaires fournies et de l'avis favorable de la Fédération des Chasseurs, de l'ONC et de l'ONF, à l'unanimité,

- **donne son accord** pour l'admission d'un associé complémentaire en la personne de M. Christophe ADAM.

POINT N° 6 – DIVERS

A. Emploi de jeunes pour travail saisonnier

Etant donné la situation financière de la Commune, le Conseil Municipal décide de ne pas embaucher de jeunes cet été.

B. Intervention diverse

M. Christophe PEDUZZI demande au Conseil Municipal si la Commune peut communiquer le montant des dépenses allouées à la Maison Communale.

Le Conseil Municipal répond qu'il convient d'attendre la fin des travaux.

Aucun Conseiller n'ayant plus de question à poser, la séance est levée à 20 h 25.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SEANCE DU 27 MAI 2016**

NOM - Prénom	Qualité	Signature	Procuration
STOLTZ- NAWROT	Jeanne	Maire	
AST	Raymond	1 ^{er} Adjoint	
LENDARO	Claude	2 ^e Adjoint	
STERKLEN	Gérard	3 ^e Adjoint	
HOFSTETTER	Isabelle	Conseillère Municipale	
RODRIGUES	Clélia	Conseillère Municipale	
BINDLER	Hervé	Conseiller Municipal	
HERRGOTT	Jean	Conseiller Municipal	
BURGUNDER	Claude	Conseiller Municipal	
FISCHER	Michèle	Conseillère Municipale	
MIERAL	Isabelle	Conseillère Municipale	
PEDUZZI	Christophe	Conseiller Municipal	
CORDIER	Thierry	Conseiller Municipal	